

COMPTE-RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et fait l'appel.

Les rapports d'information pris par le Maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT et autres rapports d'information, sont présentés à l'assemblée.

Le conseil municipal procède ensuite au vote des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
<u>Délibération n° 20/001</u> APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2019 <i>15 présents, 10 absents, 4 procurations, 19 votants</i>	Procès-verbal est approuvé à 15 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (Marie-Alice DEMOUGE - Carole VIDONI - Pascal ACKERMANN - Frédéric LAPOSTOLLE)
<u>Délibération n° 20/002</u> SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ET MISE A JOUR DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/003</u> NOUVELLES DESIGNATIONS COMMISSIONS MUNICIPALES ET ORGANISMES EXTERIEURS <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/004</u> ACQUISITION DE LA PARCELLE AE 369 <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/005</u> FRAIS DE DÉPLACEMENT – DELIBÉRATION MODIFICATIVE <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/006</u> CESSION DE L'IMMEUBLE 4 RUE DES ECOLES <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/007</u> DEMANDE SUBVENTION – DETR ET DSIL AMÉNAGEMENT CABINET MÉDICAL <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, -4 conseillers ne participent pas au vote soit 16 votants</i>	Délibération adoptée à 15 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (Dominique CASSARD) - Mme VIDONI, Mme DEMOUGE, M. ACKERMANN et M. LAPOSTOLLE ne PARTICIPENT pas au VOTE
<u>Délibération n° 20/008</u> ONF – DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES – EXERCICE 2020 <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 19/009</u> DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN PAYSAGE (GRAND BELFORT) POUR LA PLANTATION D'UNE PARCELLE D'AVENIR <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR
<u>Délibération n° 20/008</u> CESSION DE TERRAIN PARCELLE AL 8 – « LES CHAMPS MONTANTS » - DELIBERATION MODIFICATIVE <i>16 présents, 9 absents, 4 procurations, 20 votants</i>	Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ soit 20 VOIX POUR

L'ordre du jour étant épuisé, et n'ayant pas de questions diverses, la séance est levée à 20h52.
La parole est ensuite donnée au public.

Affiché le :

L'intégralité des délibérations est consultable au secrétariat général de la Mairie



Le Maire,
Eric ROEBERLE